



VOTER? RIEN DE PLUS FACILE

QUELLES SONT LES CONDITIONS À REMPLIR POUR ÊTRE ÉLECTEUR ?

- Avoir 18 ans au 14.10.2018
- Être inscrit au registre de la population ou des étrangers d'Etterbeek le 31 juillet 2018
- Être citoyen européen
- Pour les non européens : résider en Belgique depuis 5 ans
- Introduire votre demande d'inscription sur la liste des électeurs au plus tard le 31 juillet 2018

COMMENT VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE DES ÉLECTEURS?



Téléchargez le formulaire d'inscription sur www.etterbeek.be

Complétez et signez le formulaire d'inscription

Renvoyez-le par courrier ou déposez-le à la commune d'Etterbeek

Vous recevrez la confirmation de votre inscription et ensuite une convocation +/- 15 jours avant le vote

Votez le 14 octobre 2018

FAQ

FAIRE DÉPOSER MON FORMULAIRE D'INSCRIPTION PAR QUELQU'UN D'AUTRE EST-IL POSSIBLE ? OUI

APRÈS LES ÉLECTIONS, EST-CE QU'UN CITOYEN NON-BELGE PEUT SE DÉINSCRIRE COMME ÉLECTEUR ? OUI

DEVEZ-VOUS VOUS RÉINSCRIRE SI VOUS AVEZ DÉJÀ VOTÉ LORS DES ÉLECTIONS COMMUNALES PRÉCÉDENTES ? NON

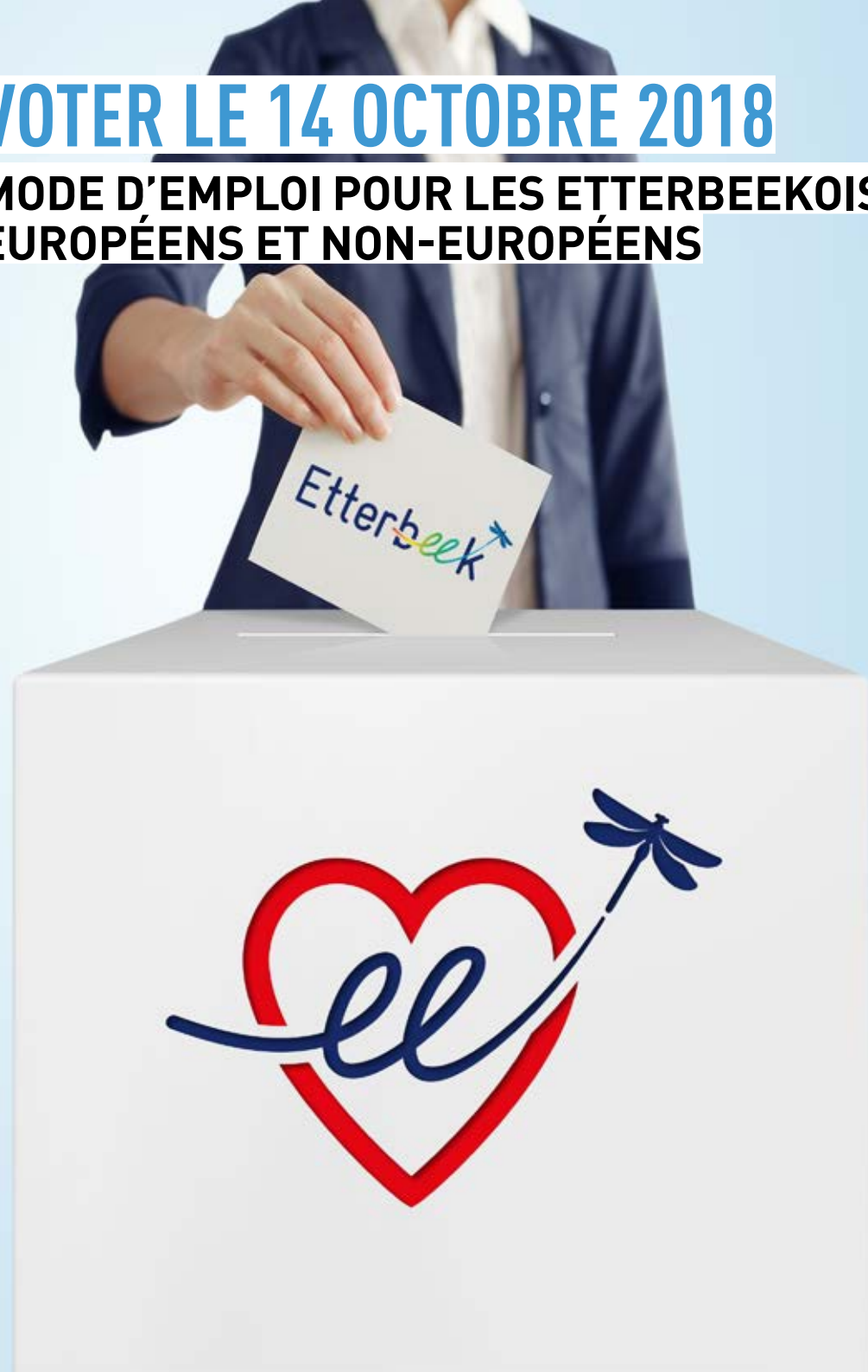
PERDREZ-VOUS VOTRE DROIT DE VOTE DANS VOTRE PAYS D'ORIGINE SI VOUS DEVEZ ÊTRE ÉLECTEUR EN BELGIQUE ? NON

UNE FOIS INSCRIT(E), LE VOTE EST-IL OBLIGATOIRE ? OUI

PUIS-JE DONNER PROCURATION À UNE AUTRE PERSONNE POUR VOTER ? OUI

VOTER LE 14 OCTOBRE 2018

MODE D'EMPLOI POUR LES ETTERBEEKOIS EUROPÉENS ET NON-EUROPÉENS



E.R.I.: Le Collège des bourgmestre et échevins | av. d'Auderghem 113 - 1040 Etterbeek - Ne pas jeter sur la voie publique



POURQUOI VOTER AUX ÉLECTIONS COMMUNALES ?

Le 14 octobre 2018, les Etterbeekoïse rendront aux urnes pour élire les représentants du prochain Conseil communal, l'équivalent du Parlement d'Etterbeek. Des orientations sur l'aménagement de votre quartier, sur l'éducation de vos enfants, sur l'accès au sport et à la culture en passant par la sécurité et le vivre ensemble, tous ces enjeux et bien d'autres sont au cœur des débats entre les représentants que vous élirez. Comme Etterbeekoïse, quelle que soit votre nationalité, vous pouvez déjà prendre part aux décisions de votre commune en contactant vos élus, en prenant part aux différentes initiatives de participation citoyenne ou encore en émettant vos idées concrètes via la plateforme en ligne Fluicity.

Nous encourageons tous les Etterbeekoïse représentant des centaines de nationalités à s'inscrire sur la liste des électeurs d'ici le 31 juillet prochain !

Mais vous pouvez surtout influencer considérablement l'avenir de votre commune en participant à ce grand moment de la vie démocratique locale que sont les élections communales ! Près du tiers de la population etterbeekoïse est de nationalité française, polonaise, italienne, marocaine ou encore portugaise mais seulement 5% de ces personnes exercent leur droit de vote. C'est pourquoi nous nous engageons, tout au long de ce printemps et de l'été, à encourager tous les Etterbeekoïse représentant des centaines de nationalités à s'inscrire sur la liste des électeurs d'ici le 31 juillet prochain ! Ce dépliant constitue un premier message qui vous explique en quoi la commune est au cœur de votre vie et comment vous inscrire facilement comme électeur.

Par ordonnance,












Christian Debaty
Secrétaire communal

Patrick Lenaers
Échevin en charge des affaires électorales

Vincent De Wolf
Bourgmestre d'Etterbeek

LA COMMUNE AU COEUR DE VOTRE VIE TOUT AU LONG DE VOTRE VIE LA COMMUNE EST PRÉSENTE POUR VOUS AIDER



- NAISSANCE DE VOS ENFANTS**  Déclaration de naissance, carte d'identité, prime de naissance et remboursement des couches lavables
- CRÈCHES ET ÉCOLES COMMUNALES**  Inscription de vos enfants dans les établissements dont la commune est le pouvoir organisateur
- MARIAGE**  Possibilité de vous marier dans la salle du Conseil de l'hôtel communal et webdiffusion possible
- POLITIQUE DU LOGEMENT**  Possibilité d'obtenir un logement social ou d'accéder à des logements à prix moyen et primes pour les propriétaires qui confient la gestion de leur bien à la commune
- AIDE SOCIALE**  Accès à des colis alimentaires, à l'épicerie sociale, à un revenu d'intégration et à la médiation de dette
- AIDE AUX SENIORS**  Activités et aides pour les personnes âgées, initiatives intergénérationnelles
- PARTICIPATION DES HABITANTS**  Budget participatif, diagnostic en marchant dans votre quartier, verdurisation de l'espace public etc
- DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**  Inscription dans la commune, permis de conduire, délivrance de titre de séjour, composition de ménage, etc
- URBANISME**  Demande de renseignements urbanistiques, octroi de permis d'urbanisme, primes énergétiques, etc
- SÉCURITÉ**  Présence d'un commissariat local qui vous accueille 24/7, interaction avec votre agent de quartier, maintien de l'ordre public, etc.
- GESTION DU STATIONNEMENT**  Possibilité d'obtenir une carte de stationnement gratuite en tant que riverain